



CARENTAN.info

Bulletin d'informations municipales



INCOUBLIABLE 70EME

NOVEMBRE 2014

Sommaire

- 3 Édito du Maire
- Résultats des élections municipales
- 4 Composition du Conseil municipal
- 5 Composition des commissions, comités consultatifs et délégations
- 7 C.C.A.S
- Chômage et RSA
- 8 Bilan rentrée scolaire 2014
- 10 Gros plan sur Cycles des Marais
- 12 70^{ème} anniversaire de la Libération : l'album photo
- 15 Médailles à la Ville de Carentan
- 16 Comité seniors
- 17 Décisions du Conseil municipal
- 19 Fête de l'eau 2014
- Fête des Normands et Fête de la gastronomie
- Forum des associations
- 20 Les bons réflexes pour mieux vivre ensemble : les crottes de chiens
- Tribune libre
- 21 Pour la petite histoire : les écoles carentanaises depuis le XVII^{ème} siècle
- 22 État Civil : 2^{ème} semestre 2013
- 23 État Civil : 1^{er} semestre 2014
- 24 Programme des manifestations





Bienvenue dans ce nouveau bulletin municipal, le premier depuis les élections de mars dernier ! Vous avez décidé de confier la gestion de votre ville à l'équipe que je menais avec un résultat sans appel. Votre choix traduit à la fois votre grande reconnaissance du bilan réalisé par l'équipe sortante et votre adhésion au nouveau groupe composé à parts égales d'anciens conseillers municipaux et de nouveaux arrivants, dont beaucoup de jeunes. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement ceux qui ont souhaité arrêter leur engagement municipal. Certains d'entre eux ont consacré plus de trente ans de leur vie au service de leurs concitoyens. Ils ont contribué à bâtir notre ville d'aujourd'hui, ont apporté leur pierre à l'édifice, dépensé leur énergie et donné beaucoup de leur temps libre. Un nouveau Conseil municipal est maintenant en place, constitué des représentants des deux listes en présence en mars dernier. Ses 29 membres sont au travail avec pour objectif d'œuvrer ensemble pour le bien-être des habitants et le développement de Carentan. Le programme proposé pour les six prochaines années sera réalisé, mais devra prendre en compte les contraintes budgétaires et principalement la baisse importante des dotations de l'État dans le cadre du programme national de réduction des dépenses publiques.

Un autre élément majeur est à souligner : en mars dernier, vous avez élu en direct vos représentants à la Communauté de Communes. Le Conseil communautaire a été en grande partie renouvelé et a la charge de beaucoup de compétences

qui étaient par le passé sous la responsabilité de la Ville telles que la jeunesse, l'école de musique ou la voirie. Il est donc important que les deux conseils, communautaire et municipal, opèrent de manière complémentaire et en parfaite harmonie.

Au cours des six derniers mois, nous avons vécu un événement exceptionnel avec le 70^{ème} anniversaire du Débarquement. Notre région au sens large a été sous les feux de la rampe et la météo nous a favorisés. Que de moments forts avons-nous eu la chance de vivre auprès des vétérans revenus nombreux à cette occasion ! Certains d'entre eux retrouvaient la Normandie pour la première fois depuis 1944 et l'émotion se lisait dans leurs yeux brillants... A Carentan, un comité d'organisation présidé par Louis REGNAULT (premier adjoint au Maire lors du précédent mandat) avait élaboré un programme très complet qui a rencontré un succès inespéré. D'après les anciens, nous n'avions jamais vu autant de visiteurs en même temps dans notre cité : tous ont vécu ces instants tout à la fois dans un climat de recueillement et de joie partagée. De nombreuses associations ont été impliquées et ont contribué à cette belle réussite. Un très grand merci à tous, organisateurs, acteurs ou visiteurs ! Soulignons pour terminer l'implication des jeunes des écoles, des collèges ou des lycées. Comment ne pas évoquer le discours d'Estelle, élève de terminale au lycée Sivard de Beaulieu, si parfaitement prononcé au Carré de Choux et diffusé jusque sur les chaînes nationales ? Vous allez pouvoir revivre en images dans ce bulletin tous les moments forts de ces journées mémorables.

Bonne lecture !
Bien à vous,

Votre Maire, Jean-Pierre LHONNEUR

Conseil municipal

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES



SCRUTIN DU 23 MARS 2014

Inscrits : 4 239
Votants : 2 742, soit 64,69 % des inscrits
Nuls ou blancs : 100
Exprimés : 2 642

LISTE CARENTAN ENSEMBLE
1 844 voix, soit 69,80 %, 25 sièges

LISTE CARENTAN EN AVANT ! *
798 voix, soit 30,20 %, 4 sièges

* M. Pascal GUILBERT, liste « Carentan en avant », a démissionné au lendemain de l'élection du Maire. Il a été remplacé par M. Vincent DUBOURG au Conseil municipal et par M. Hervé HOUEL au Conseil communautaire.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPOSITION

LE MAIRE



Jean-Pierre
LHONNEUR

LES ADJOINTS



Annie-France
FOSSARD



Jérôme
LEMAÎTRE



Nicole
LEGASTELOIS



Xavier
GRAWITZ



Françoise
ALEXANDRE



Christian
SUAREZ



Maryse
LE GOFF



Jacques
MICLOT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pierrette
THOMINE



Sébastien
LESNE



Nathalie
LEPELLETIER



Raynald
AVISSE



Jean-François
DIESNIS



Mary-Jane
LE DANOIS



Michel
LAHOUGUE



Emmanuelle
FRANCOISE



Xavier
PAREAU



Anne
MAZOYER



Raymond
MARTIN



Brigitte
REGNAULT



Maxime
PERIER



Valérie
LECONTE



Vincent
AVENEL



Isabelle
BASNEVILLE



Hervé
HOUEL



Nathalie
LEVASTRE



Vincent
DUBOURG

ELUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. Jean-Pierre LHONNEUR (Président), Mme Annie-France FOSSARD, M. Jérôme LEMAÎTRE, Mme Françoise ALEXANDRE, M. Jacques MICLOT, Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Xavier GRAWITZ (Vice-Président), Mme Pierrette THOMINE (Vice-Présidente), M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF, M. Hervé HOUEL, Mme Isabelle BASNEVILLE.



COMPOSITION DES COMMISSIONS

FINANCES. Présidée par le Maire, assisté de Mme Anne MAZOYER, Conseillère municipale.

Mme Annie-France FOSSARD, M. Jérôme LEMAÎTRE, Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Xavier GRAWITZ, Mme Françoise ALEXANDRE, M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF, M. Jacques MICLOT, M. Xavier PAREAU, Mme Brigitte REGNAULT, M. Vincent AVENEL et Mme Nathalie LEVASTRE.

DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS.

Présidée par le Maire, M. Xavier GRAWITZ étant désigné en qualité de suppléant.

Membres titulaires : Mme Annie-France FOSSARD, M. Christian SUAREZ, M. Jacques MICLOT, M. Raymond MARTIN et M. Vincent DUBOURG. Membres suppléants : Mme Nicole LEGASTELOIS, Mme Françoise ALEXANDRE, Mme Maryse LE GOFF, M. Raynald AVISSE et M. Hervé HOUEL.

ACCESSIBILITÉ.

Présidée par M. Xavier GRAWITZ.

Mme Nicole LEGASTELOIS, Mme Françoise ALEXANDRE, M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF et M. Hervé HOUEL

APPEL D'OFFRES. Présidée par le Maire, M. Xavier GRAWITZ étant désigné en qualité de suppléant.

Membres titulaires : Mme Annie-France FOSSARD, M. Christian SUAREZ, M. Jacques MICLOT, M. Raymond MARTIN et M. Vincent DUBOURG. Membres suppléants : Mme Nicole LEGASTELOIS, Mme Françoise ALEXANDRE, Mme Maryse LE GOFF, M. Raynald AVISSE et M. Hervé HOUEL.

APPEL D'OFFRES POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDE INSTITUÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

La présidence de cette commission est assurée par le Maire de la Commune en qualité de coordonnateur du groupement de commande pour l'aménagement du quartier de mixité urbaine face au centre commercial Intermarché/Bricomarché.

Titulaire : Mme Annie-France FOSSARD

Suppléant : M. Christian SUAREZ.

COMPOSITION DES COMITÉS CONSULTATIFS

VIE QUOTIDIENNE, CADRE DE VIE. M. Christian SUAREZ, Adjoint, délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif et assisté de Mme Françoise BUIRON pour ce qui concerne la propreté de la Ville.

Mme Annie-France FOSSARD, M. Jérôme LEMAÎTRE, M. Sébastien LESNE, M. Michel LAHOUGUE et Mme Isabelle BASNEVILLE.

URBANISME. M. Jérôme LEMAÎTRE, Adjoint, est délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif.

M. Jacques MICLOT, Mme Françoise BUIRON, M. Jean-François DIESNIS, M. Xavier PAREAU, M. Raymond MARTIN, Mme Brigitte REGNAULT, Mme Valérie LECONTE et M. Hervé HOUEL.

COMMUNICATION. Mme Annie-France FOSSARD, Adjointe, est déléguée en qualité d'animateur du Comité consultatif.

M. Sébastien LESNE, Mme Mary-Jane LE DANOIS, M. Maxime PERIER, M. Vincent AVENEL et M. Hervé HOUEL

JEUNESSE. M. Raynald AVISSE, Conseiller municipal, est délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Annie-France FOSSARD, Mme Pierrette THOMINE, M. Jean-François DIESNIS, M. Maxime PERIER, M. Vincent AVENEL et Mme Isabelle BASNEVILLE.

FOIRES, MARCHÉS, COMMERCE. M. Xavier PAREAU, Conseiller municipal, est délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Annie-France FOSSARD, M. Jérôme LEMAÎTRE, M. Christian SUAREZ et Mme Isabelle BASNEVILLE.

TECHNIQUE. M. Xavier GRAWITZ, Adjoint, est délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Maryse LE GOFF, M. Jacques MICLOT, Mme Françoise BUIRON, M. Michel LAHOUGUE, M. Raymond MARTIN et M. Vincent DUBOURG.

ENSEIGNEMENT. Mme Annie-France FOSSARD, Adjointe, est déléguée en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Maryse LE GOFF, M. Sébastien LESNE, Mme Emmanuelle FRANCOISE, Mme Valérie LECONTE et Mme Nathalie LEVASTRE

CULTURE. Mme Maryse LE GOFF, Adjointe, est déléguée en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Annie-France FOSSARD, Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Sébastien LESNE, Mme Emmanuelle FRANCOISE, Mme Valérie LECONTE, M. Vincent AVENEL et Mme Isabelle BASNEVILLE.

ANIMATION. M. Sébastien LESNE, Conseiller municipal, est délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF, M. Jacques MICLOT, Mme Pierrette THOMINE, Mme Nathalie LEPELLETIER, M. Raynald AVISSE, Mme Mary-Jane LE DANOIS, M. Michel LAHOUGUE, Mme Valérie LECONTE, M. Vincent AVENEL, Mme Nathalie LEVASTRE et M. Hervé HOUEL.



COMPOSITION DES COMITÉS CONSULTATIFS (suite)

SPORTS. M. Jacques MICLOT, Adjoint, est délégué en qualité d'animateur du Comité consultatif. Il est assisté de M. Michel LAHOUGUE, Conseiller municipal, pour ce qui concerne l'organisation des manifestations à caractère sportif.

M. Jérôme LEMAÎTRE, M. Sébastien LESNE, M. Raynald AVISSE, Mme Nathalie LEPELLETIER, M. Jean-François DIESNIS, M. Raymond MARTIN, M. Maxime PERIER et M. Vincent DUBOURG.

SENIORS. Mme Nicole LEGASTELOIS, Adjointe, est déléguée en qualité d'animateur du Comité consultatif.

Mme Françoise ALEXANDRE, M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF, Mme Pierrette THOMINE, Mme Emmanuelle FRANCOISE, Mme Brigitte REGNAULT et Mme Nathalie LEVASTRE.

DÉLÉGATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Mme Françoise ALEXANDRE, Mme Nicole LEGASTELOIS, Mme Pierrette THOMINE, M. Hervé HOUEL.

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

M. Xavier PAREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE GAMBETTA

Mme Annie-France FOSSARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE SIVARD DE BEAULIEU

Mme Annie-France FOSSARD, Mme Maryse LE GOFF et Mme Nathalie LEVASTRE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HÔPITAL

M. J.-P. LHONNEUR

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU FOYER DELAMARE, RUE SÉBLINE

Titulaire : Mme Françoise ALEXANDRE ; suppléante : Mme Pierrette THOMINE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Titulaire : Mme Françoise ALEXANDRE ; suppléante : Mme Pierrette THOMINE

COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Titulaires : M. Jérôme LEMAÎTRE, M. Jacques MICLOT et Mme Maryse LE GOFF ; suppléants : Mme Nicole LEGASTELOIS et M. Xavier GRAWITZ

SOCIÉTÉ DES COURSES

M. Michel LAHOUGUE, M. Raymond MARTIN, Mme Nathalie LEPELLETIER et M. Vincent DUBOURG.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

M. Xavier GRAWITZ

E.S.A.T DE CARENTAN (APEI DU CENTRE MANCHE)

Mme LE GOFF Maryse

OGEC

Mme MAZOYER Anne

COMITÉ DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE

Mme Annie-France FOSSARD, Mme Nicole LEGASTELOIS et Mme Françoise BUIRON

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Commissaires titulaires : Mme Annie-France FOSSARD, M. Jérôme LEMAÎTRE, Mme Françoise ALEXANDRE, M. Jacques MICLOT, Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Xavier GRAWITZ, Mme Pierrette THOMINE, M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF, M. Sébastien LESNE, Mme Nathalie LEPELLETIER, M. Raynald AVISSE, Mme Nathalie LEVASTRE, M. Hervé HOUEL, M. Alcide FOSSEY (Saint-Georges-de-Bohon), Mme J. LELOUP (Méautis).
Commissaires suppléants : Mme Françoise BUIRON, M. Jean-François DIESNIS, Mme Mary-Jane LE DANOIS, M. Michel LAHOUGUE, Mme Emmanuelle FRANCOISE, M. Xavier PAREAU, Mme Anne MAZOYER, M. Raymond MARTIN, Mme Brigitte REGNAULT, M. Maxime PERIER, Mme Valérie LECONTE, M. Vincent AVENEL, Mme Isabelle BASNEVILLE, M. Vincent DUBOURG, Mme BONNEFOY (Saint-Hilaire-Petitville), Mme LEMELLETIER (Méautis).

AMICALE DU PERSONNEL

M. Jérôme LEMAÎTRE

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

M. Jérôme LEMAÎTRE, Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Xavier GRAWITZ, M. Jacques MICLOT, Mme Emmanuelle FRANCOISE, M. Jean-François DIESNIS, M. Xavier PAREAU et M. Vincent DUBOURG.

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ISTHME DU COTENTIN.

Titulaires : M. Jean-Pierre LHONNEUR, M. Xavier GRAWITZ, M. Xavier PAREAU, M. Vincent AVENEL et M. Vincent DUBOURG. suppléante : Mme Emmanuelle FRANCOISE.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE

M. Xavier GRAWITZ, M. Christian SUAREZ et M. Vincent DUBOURG.

CORRESPONDANT DÉFENSE

M. Sébastien LESNE.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les aides sociales facultatives

Les aides sociales facultatives sont des aides accordées par le Centre Communal d'Action Sociale à des fins très spécifiques et sous conditions de résidence et de ressources.

Les aides aux activités sportives et culturelles.

Dans le cadre des aides sociales facultatives, le CCAS de Carentan facilite l'accès aux activités sportives et culturelles en participant aux frais de licence auprès des associations pour les enfants scolarisés en primaire.

Réduction sur le tarif d'inscription à l'école intercommunale de musique.

Le CCAS peut attribuer une aide aux familles domiciliées à Carentan afin de financer les frais afférents à l'école intercommunale de musique.

Réduction sur le tarif des repas pris à la cantine scolaire.

Sous certaines conditions, le CCAS peut étudier à la demande des familles **une réduction du coût des repas pris à la cantine** des enfants scolarisés en école primaire sur Carentan (Les Roseaux, les Haut-Champs et Notre-Dame).



Pour toute demande relative à ces aides, les habitants de Carentan sont invités à se manifester à la Mairie, auprès du CCAS, afin de vérifier les conditions d'éligibilité et de remplir le dossier de demande d'aide sociale facultative.

Françoise ALEXANDRE,
Adjointe, déléguée au CCAS

CHÔMAGE ET RSA

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIE A)

	Carentan	Canton de Carentan
juillet 2012	313	487
juillet 2013	333	530
juillet 2014	306	523



- catégorie A : demandeurs d'emploi, sans emploi

RSA

Au 31 août 2014, le nombre d'allocataires du RSA s'élevait à 233 (223 au 31/08/2013).



BILAN RENTRÉE 2014

Pour cette rentrée 2014, 2 344 élèves ont repris le chemin de l'école : 810 en école primaire, 904 en collège et 630 en lycée.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES.

Par décret du 24 janvier 2013, le gouvernement a mis en place un projet de réforme des rythmes scolaires. Ce projet tend à améliorer la réussite éducative en allégeant et en réorganisant la journée des enfants de l'enseignement en maternelle et en élémentaire. Il a donc fallu travailler à un nouvel emploi du temps, en tenant compte des mesures imposées par ce texte. Après la mise en place d'un groupe de travail composé de parents d'élèves, des directrices des écoles, de l'inspecteur de l'Éducation nationale, de la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Caisse d'allocation familiales, la Ville de Carentan a proposé une organisation du temps scolaire pour les deux groupes scolaires. Cette proposition a été validée par les services de l'Éducation nationale et, depuis la rentrée, ces nouveaux emplois du temps sont appliqués.

Suite à cette nouvelle organisation du temps scolaire, la Ville a dû mettre en place des activités périscolaires (TAP). Ces activités sont proposées aux enfants des écoles Les Hauts-Champs et Les Roseaux en début ou en fin d'après-midi les mardi et vendredi. Elles sont facultatives et entièrement gratuites. Par contre, l'inscription à ces ateliers est obligatoire. Pour le premier cycle, les enfants ont découvert des activités sportives, manuelles, artistiques, récréatives : échecs, jeux de société, scrapbooking, de fil en aiguille, judo, bibliothèque, jeux Kapla, jeux libres, langage des signes, acrosport, pétanque, tarot, BAO PAO, activité sportive, zumba... Après un temps d'adaptation bien naturel, les TAP sont maintenant intégrés aux emplois du temps des enfants.

LES EFFECTIFS

Ecole primaire Les Roseaux

Directrice : Mme FOSSEY

L'événement de cette rentrée est bien sûr la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Si les familles étaient un peu perdues à la rentrée avec les nouveaux horaires, les nouveaux intervenants... les nouvelles habitudes se mettent en place depuis. Concernant l'école Les Roseaux, l'effectif est stable. L'école comprend 12 classes, 4 maternelles, 7 élémentaires et 1 classe Clis.

De nouveaux enseignants ont intégré l'équipe :

M. MAILLARD en maternelle

Mme LAMY en CE1

Mme FRÉMY en CE2/CM1

Mme BERNARD intervient en complément de temps partiels en Clis, CP et CP/CE1

Mme HUBERT est enseignante remplaçante.

L'école bénéficie pour la seconde année du dispositif « un maître en plus » avec l'école Les Hauts-Champs (aide supplémentaire apportée en priorité aux élèves de cycle 2). Il peut être utile de rappeler les numéros de téléphone de chaque site :

- 02.33.42.03.73 pour l'école élémentaire

- 02.33.42.02.11 pour la maternelle.

Collège Gambetta

1-Des effectifs stables :

Le collège Gambetta a accueilli à la rentrée 2014 421 élèves soit le même nombre qu'à la précédente rentrée. Les élèves sont répartis dans 17 classes, 4 par niveau et une classe ULIS.

2- De nouveaux personnels :

Les élèves ont découvert de nouveaux professeurs :

Mme HÉBERT : Classe ULIS

Mme RICHARD : anglais

Mme BOUDET : anglais

Mme NAVET : histoire - géographie

Mme MARIE-BARBANCHON : mathématiques

Mme WALLEZ : SP

Mme LEGAGNEUX : SVT

Mme BESNARD : EPS

A noter également l'arrivée de Mme JORE, secrétaire d'intendance, Mme GUÉRIN, assistante pédagogique ainsi

Ecole primaire Les Hauts-Champs

Directrice : Mme ANGOT

165 enfants ont été accueillis pour cette rentrée, 56 en maternelle et 109 en élémentaire.

L'équipe enseignante est inchangée :

- en maternelle : Mme SABIRI, Mme COUPPEY et Mme CHORIN ;

- en élémentaire : Mme ANGOT, Mme HUET, Mme SCHMITT, Mme ROUSSEL et Mme LEMAREC ;

Par contre, de nouveaux enseignants sont arrivés en remplacement de titulaires en congé ou pour assurer des compléments de temps partiels ;

- Mme FRANÇOISE remplace Mme SCHMITT en congé de maternité ;

- Mme LEFÈVRE remplace Mme LEMAREC pour l'année scolaire ;

- Mme DAHIREL assure la décharge de direction de Mme ANGOT (le lundi) ; ;

- Mme MAUGER assure un complément de temps partiel.

que Mmes LEGENDRE, LEGUILLON et MARIE, auxiliaires de vie scolaire.

3- De nombreux projets pédagogiques :

Plusieurs activités sont programmées sous réserve de financement :

Séjour d'intégration des 6^{ème} à Utah Beach ;

- Piscine ;
- Atelier scientifique et robotique ;
- Séjour culturel en Italie (élèves latinistes) ;
- Accueil des correspondants allemands ;
- Art du cirque (élèves internes) ;
- Théâtre.

4- Un nouveau site internet :

Les élèves, les parents et les futurs parents d'élèves peuvent retrouver toutes les informations sur le site internet du collège :

<http://collegegambettacarentan.etab.ac-caen.fr>



BILAN RENTRÉE 2014 (suite)

Institution Notre-Dame Carentan

Ecole primaire Notre-Dame

L'école Notre-Dame accueille cette année 380 élèves : 100 en maternelle (4 classes), 251 en élémentaire (10 classes) et 29 dans l'antenne scolaire mobile destinée aux enfants du voyage qui vivent en roulotte.

Dès la mi-septembre, une journée « cohésion » est organisée pour permettre aux élèves et aux enseignants de faire connaissance. Comme chaque année, une sortie pédagogique par trimestre sera prévue pour toutes les classes de l'établissement. La clôture entre la cour de l'école maternelle et la cour de l'école élémentaire va être changée. La classe de Mme POUSSIER a été restaurée pendant les vacances. Un seul changement dans l'équipe enseignante avec l'arrivée de Mlle LUCAS en CM2.

Collège Notre-Dame

483 élèves répartis sur 19 classes. Collège d'enseignement général prenant en compte chaque élève avec ses difficultés et ses compétences.

- Consolidation en français et mathématiques dans les classes de 6^{ème} ;
- Option football en 6^{ème} et 5^{ème} ;
- Section européenne en 4^{ème} et 3^{ème} ;
- Séjours linguistiques et culturels : ski, Angleterre, Irlande et Strasbourg ;
- Nombreuses activités péri-éducatives (club échecs, chorale, groupe vocal, jardin pédagogique, atelier théâtral, loisirs créatifs, art floral, club aéronautique) BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique) ;
- Proposition de temps de culture chrétienne et de catéchèse aux familles qui le souhaitent.

Résultats DNB juin 2014 : 94,5 % de réussite en série « collège » et 100 % en série « professionnelle ».

Belle rénovation des bâtiments pour cette rentrée : construction de deux salles de technologie, d'un bureau de sports, de vestiaires, une infirmerie, d'un bureau de vie scolaire, de 2 salles d'accueil parents et de 2 salles de travail professeurs.

Lycée Professionnel Notre-Dame

143 élèves répartis sur 2 filières professionnelles :

Bac pro ASSP : Accompagnement, Soins et Services à la Personne (en structure)

Bac pro logistique : un partenariat toujours très actif avec les entreprises locales.

Résultats juin 2014 : 100 % de réussite en Bac pro logistique, 100 % de réussite en Bac pro ASSP.

Lycée Sivard de Beaulieu

Le lycée Sivard de Beaulieu accueille cette année 487 élèves regroupés de la façon suivante :

- 149 élèves de secondes générales et technologiques (5 classes) ;
- 145 élèves de premières générales et technologiques (20 élèves en L, 36 élèves en ES, 44 élèves en S et 45 en STMG) ;
- 137 élèves en terminales générales et technologiques (15 élèves en L, 48 en ES, 47 en S et 27 en STMG) ;
- 56 étudiants : 27 étudiants en première année et 29 en deuxième année préparant le BTS « assistant de gestion PME-PMI ».

Le personnel du lycée se compose de 45 enseignants, 2 assistants d'éducation à temps plein et 1 assistant d'éducation à temps partiel, 1 conseillère principale d'éducation, 1 infirmière, 5 adjoints techniques, 2 techniciens de laboratoire, 1,5 adjoints administratifs, 1 gestionnaire et 2 personnels de direction.

Le lycée est fortement engagé « pour la réussite de chaque élève » et met tout en œuvre pour permettre à chaque lycéen de s'orienter avec succès vers l'enseignement supérieur.

Les résultats aux examens pour la session de juin 2014 :

- 13 élèves se sont présentés au bac L, 9 élèves l'ont obtenu, soit 69,23 % de réussite, 4 avec mention dont 1 mention TB ;
- 50 élèves se sont présentés au bac ES, 45 élèves l'ont obtenu, soit 91,84 % de réussite, 16 avec mention dont 3 TB ;
- 49 élèves se sont présentés au bac S, 45 élèves l'ont obtenu dont 24 avec mention et 5 TB ;
- 27 élèves se sont présentés au bac STMG, 26 élèves l'ont obtenu, soit 96,67 % de réussite.

Afin de promouvoir une plus grande ouverture de nos jeunes sur l'Europe et le monde, le lycée met en place cette année scolaire 3 séjours pédagogiques et culturels :

- Séjour d'une semaine en Sicile en novembre 2014 pour 20 élèves qui étudient l'italien ;
- Une sortie de 3 jours est également prévue en novembre pour les élèves de STMG.

Parallèlement à ces séjours, le lycée organise pour tous les élèves de 1^{ère} et de seconde GT des sorties au théâtre soit à Saint-Lô, Cherbourg ou Hérouville-Saint-Clair.

Aujourd'hui, **GROS PLAN SUR...**

CYCLES DES MARAIS

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'unique boutique de cycles carentanaise s'appelle Cycles des Marais. C'est Yann VASSELIN, le nouveau gérant, qui a baptisé son commerce tenu jusqu'alors, et depuis 1965, par Louis SAINT.

L'historique de la boutique

Le père de Louis SAINT tenait une boutique de cycles, rue Torteron. Il y faisait de la vente de vélos mais aussi de mobylettes, de Solex et même de machines à coudre...

Lorsque Louis revient de l'armée, en 1965, la boutique est devenue trop petite. C'est alors que Joachim LEPELLETIER (briqueterie sur le port) proposa la location du local actuel (initialement prévu pour accueillir une blanchisserie) et que le père et le fils y installèrent leur fonds. Louis était préparé à la mécanique qu'il avait étudiée au lycée technique de Villedieu.

Au fil des années, Louis est devenu incontournable pour les cyclistes carentanais. Aujourd'hui encore des clients se présentent à la boutique ou appellent demandant Louis SAINT.



L'activité

Réparation – Vente – Location



L'espace boutique que Yann VASSELIN aimerait bien agrandir.

Les marques proposées

Marque française : GITANE, marque italienne : BOTTECCHIA et marque allemande : CUBE.



Yann VASSELIN présente les chaussures, l'un des nombreux nouveaux produits du magasin.



Louis SAINT dans son atelier « bien rangé » comme il le dit.

Effectif

Yann VASSELIN est seul à travailler dans la boutique.

Les clients

Les habitants de la région carentanaise, d'Isigny-sur-Mer, de Grandcamp-Maisy et les touristes.



Rencontre avec Yann VASSELIN et Louis SAINT

AH : Monsieur SAINT, pourquoi avoir choisi Yann VASSELIN pour vous succéder ?

LS : Pas mal de repreneurs se sont présentés mais aucun ne m'a plu comme Yann. Lui, c'est sûr, il connaît la mécanique. Lorsqu'il venait à la boutique pour des pièces, je disais, comme je pouvais dire à d'autres mais pas à tous : « Tiens ! Voilà mon repreneur. »

YV : Et moi je répondais « pourquoi pas ?! ». Nous avons signé l'acte de vente le 30 juin 2014, le jour des 72 ans de Louis.

AH : Monsieur VASSELIN, quel est votre parcours ?

YV : Avec ma formation en maintenance industrielle, j'ai d'abord travaillé en usine. Ensuite, et pendant onze ans, j'ai été technicien de maintenance en chariots élévateurs, en itinérance sur tout le département.

J'en avais assez de ce métier, assez de la route et de la mécanique lourde et puis cela faisait presque une dizaine d'années que j'envisageais de travailler dans le domaine du cycle, pas forcément en commerce mais dans cet environnement. Alors quand le fonds de M. SAINT a été mis en vente...

Pour pouvoir m'installer, j'ai dû suivre une formation de technicien de cycles, à Paris. En effet, pour exercer en tant qu'artisan, commerçant, un niveau CAP est requis. Puis il y a eu la formation avec M. SAINT, il est resté avec moi durant les deux premiers mois et j'étais bien content de l'avoir à mes côtés, l'activité cet été a été plutôt intense.

AH : Vous êtes cycliste vous-même ?

YV : J'ai fait du cyclisme amateur, mais aujourd'hui je pratique plutôt le VTT.

AH : Parlez-nous des objectifs que vous poursuivez.

YV : Depuis mon arrivée, j'ai déjà modifié les lieux, faisant passer la surface de vente de 35 à 60 m². Je propose des équipements et accessoires qu'il n'y avait pas avant, mais je voudrais agrandir pour aérer et proposer plus de produits encore comme le textile avec des maillots, des cuissards... Aussi, je voudrais développer la location. Aujourd'hui, 5 vélos sont disponibles à la location (enfants ou adultes) ainsi qu'une remorque enfants et un vélo électrique.



31, rue Holgate
50500 CARENTAN
Tél : 02.33.42.30.28



AH : Qu'est-ce qui fait la force de votre boutique face aux magasins de sport issus des grandes chaînes ?

YV : La proximité, le service et la rapidité de prise en charge du client.

J'ai un stock de pièces très varié qui me permet de répondre à toutes les demandes même celles des étrangers, j'ai des pièces pour vélos anglais, allemands...

Les prix sont les prix catalogue et pour ce qui est de la main d'œuvre, je travaille au forfait, il n'y a donc pas de différence avec les grands magasins de sport.

AH : Vous êtes carentanais ?

YV : Je suis natif de Carentan mais j'habite désormais sur une commune voisine.

AH : Est-ce que c'est un atout pour vous d'être installé à Carentan ? Que pensez-vous de la situation géographique ?

YV : Cycles des Marais est maintenant le seul magasin de cycles de la ville...

LS : Il y en a eu jusqu'à 5 !

YV : Au début je pensais que la situation au sein de Carentan n'était pas idéale, mais les étrangers me trouvent grâce à Internet. De plus, Carentan est assez touristique et la boutique se trouve sur le passage des cyclistes qui empruntent la voie verte. Le souci rencontré dans cette partie du quartier, c'est le stationnement.

AH : Êtes-vous satisfait de ces premiers mois d'exercice ?

YV : Oui, vraiment. C'est même mieux que ce à quoi je m'attendais. Je sais cependant que l'activité suit la météo et qu'il y a aura des périodes plus creuses.

HORAIRE D'OUVERTURE :

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI : 9h00 à 12h00 ET DE 14h00 à 19h00

SAMEDI : 9h00 à 12h00 ET DE 14h00 à 18h00

MARDI ET DIMANCHE : FERMÉ

AH : Audrey HASLEY
YV : Yann VASSELIN
LS : Louis SAINT





70^E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT L'album souvenir

Carentan n'a pas manqué son rendez-vous avec l'Histoire. Les commémorations du Débarquement, du 4 au 9 juin dernier, ont connu une affluence imposante, dépassant les prévisions les plus optimistes. De mémoire de Carentanais, « on n'avait jamais vu autant de monde dans nos rues ». A l'issue de ces magnifiques journées, le Comité d'organisation avait tout lieu d'être satisfait et remercie les très nombreuses personnes qui ont aidé ou se sont associées de multiples façons à ce succès populaire. Plutôt qu'un long rappel des événements, voici en quelques photographies le résumé d'une semaine inoubliable.

Par Louis REGNAULT



L'inauguration du monument au lieutenant-colonel COLE au rond-point des Palmiers, œuvre du sculpteur Didier Poisson. Les panneaux décoratifs entourant le monument avaient été réalisés par les membres de « l'Utile et l'Agréable » association présidée par Simone LEFRANÇOIS.



Beaucoup de monde encore au monument Signal avec un superbe panneau décoratif fait entièrement de fleurs réalisées par le Club de l'amitié.



Remise de la Légion d'honneur à 24 vétérans américains, certains étant revenus en Normandie pour la première fois depuis 1944.



Emotion intense et foule immense lors de la cérémonie au « Carré de Choux » présidée par le général BREEDLOVE, commandant suprême des forces de l'OTAN.





Le port de plaisance accueille la parade nautique sous un soleil radieux.



Les enfants des écoles chantent la Libération sur l'esplanade du port.



Au Camp Arizona, c'est aussi l'affluence au milieu de reconstituteurs et de collectionneurs venus des quatre coins d'Europe.



Plus de 2 500 personnes au bal de la Libération sous le grand chapiteau dressé à l'hippodrome Maurice DE FOLLEVILLE.



C'est jour de fête place de la République avec un Flash mob qui décoiffe.



L'arrivée de la marche : un moment spectaculaire attendu par un public record.



La reconstitution d'un exode, rappel de ces longues marches des populations normandes fuyant les combats de juin 1944 .



Défilé de 150 véhicules militaires des années 40 dans les rues de Carentan et stationnement Place du Grand-Valnoble pour la plus grande joie du public.

70^E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT L'album souvenir (suite)



La foule place de la République à l'arrivée de la marche



Le secret du bonheur, c'est la liberté, et le secret de la liberté, c'est le courage. La bravoure, mais également la persévérance et la pugnacité, furent partagées par vous tous, frères d'armes.

En 1944, les troupes américaines débarquaient en Normandie pour libérer le territoire européen. Grâce à leur sacrifice, la démocratie et la liberté ont été restaurées en France et dans la majeure partie de l'Europe. Durant cette période, de nombreux soldats ont été tués, blessés ou faits prisonniers. La capitulation du Japon, au cours de l'été 1945, marqua la fin de la guerre et le commencement d'un nouveau monde.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour rendre hommage aux vétérans américains, afin de leur exprimer notre respect et notre gratitude. En tant que jeune lycéenne, née non loin des plages du Débarquement et des zones de parachutage, en tant que jeune citoyenne vivant aujourd'hui dans un monde libre, je souhaite simplement vous dire « MERCI ! ».

Vous avez contribué à la libération de la Normandie et vous nous avez permis de vivre aujourd'hui dans un monde libre et plein d'espoir. Pour toutes ces raisons, au nom des élèves de Carentan, mais aussi de tous les adolescents français de ma génération, j'aimerais très sincèrement vous remercier du fond du cœur. Nous vivons en Normandie, entre Sainte-Mère-Eglise et Carentan, près d'Utah-Beach, exactement là où vous vous êtes battus en 1944.

Nous avons parfaitement conscience des sacrifices que vous avez consentis pendant la bataille. Nous connaissons vos motivations et le sens de votre combat pour la liberté et la démocratie lors de la Seconde Guerre mondiale. C'est la raison pour laquelle, en tant que représentante de tous mes camarades venus de France, je vous dis une fois encore « MERCI, NOUS N'OUBLIERONS JAMAIS ! ».

Discours rédigé par les élèves de TES1 de la section européenne du lycée Sivard de Beaulieu à Carentan* et lu en français et en anglais par Estelle FOUCHER :

- à Washington, à l'ambassade de France aux USA en janvier 2014,
- au Carré de Choux le 4 juin 2014.

* sous la responsabilité de leur professeur d'Histoire / Géographie, Patrick FISSOT

MÉDAILLES À LA VILLE DE CARENTAN

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale et départ en retraite



MÉDAILLE D'OR

- **Mme Brigitte DESMEULES** : a été recrutée le 12 octobre 1978 pour être affectée au secrétariat général et à ce jour, elle est rédacteur principal 1^{re} classe.

Ses fonctions au sein du secrétariat général sont très variées : gestion du marché hebdomadaire du lundi, des affaires commerciales, des licences (taxi et débit de boissons), des dossiers de subvention et tarifs mais également instruction des dossiers. Elle est chargée de l'organisation de la cérémonie des remises de médailles. Depuis 2011, elle fait partie du pôle ressources humaines où elle traite la paye du C.C.A.S., enregistre les arrêts maladie et est l'interlocuteur des instances médicales. Elle rédige les contrats et arrêtés du personnel.

- **Mme Brigitte LEFORESTIER** : a été recrutée le 1^{er} décembre 1979 pour occuper un poste d'adjoint technique à l'école maternelle centre. A ce jour, elle est adjoint technique 2^{ème} classe et est toujours présente à l'école maternelle centre où, depuis de nombreuses années, elle est ATSEM dans une classe de tout-petits, petits (2 - 3 ans) . Lors de cette dernière rentrée scolaire, comme l'ensemble de ses collègues, elle a dû s'adapter aux modifications des rythmes scolaires.

- **Mme Véronique MADOUASSE** : a débuté sa carrière à la mairie de Hérouville-Saint-Clair en janvier 1979 et a été recrutée par la Ville de Carentan par voie de mutation le 1^{er} juin 1990. Elle est rédacteur principal 1^{re} classe au pôle comptabilité. Elle participe à l'élaboration, l'exécution et au suivi des différents budgets : ville, CCAS, eau et assainissement, nouveau quartier. Référent comptable des agents, elle entretient d'excellentes relations avec la trésorerie et la préfecture.

MÉDAILLE DE VERMEIL

- **M. Alain JEDRASZCZYK** : a été recruté le 1^{er} novembre 1983 en qualité de chef de musique. Il encadre une équipe de professeurs de musique et assure lui-même des cours d'instrument et de solfège. Il est à l'initiative de l'acquisition d'un Bao-Pao, instrument de musique électronique assisté par ordinateur. Il est également chef d'orchestre de l'Harmonie municipale et assure à ce titre la direction des répétitions et l'organisation de concerts. Passionné par la musique, Monsieur JEDRASZCZYK s'investit pour faire partager cette passion aux petits comme aux anciens.

MÉDAILLE D'ARGENT

- **Mme Micheline DENIS** : a été recrutée le 1^{er} janvier 1993 et est à ce jour adjoint technique principal 2^{ème} classe. Agent polyvalent, elle a d'abord assuré des livraisons, suivi les stocks du magasin des services techniques et assuré le service au self du lycée. A ce jour, affectée à l'école Les Roseaux, elle prépare le repas du midi à la cantine et participe à l'entretien de tous les locaux scolaires.

- **M. Dominique DUTEIL** : a été recruté le 17 octobre 1994 et est à ce jour adjoint technique 1^{re} classe aux services des espaces verts. Il participe à l'entretien des aménagements paysagers du port de plaisance. Il est en outre régisseur au marché aux bestiaux : le lundi, marché aux vaches, et le mardi, marché aux petits veaux et aux moutons.

- **Mme Christine MONTIGNY** : a été recrutée le 1^{er} janvier 1994 et, à ce jour, elle est adjoint technique principal 2^{ème} classe. Madame MONTIGNY est intervenue sur l'entretien de nombreux sites : crèche, local canoë, aide aux devoirs, cantine. Aujourd'hui, elle assure un service cantine le midi et participe à l'entretien des locaux de la cuisine centrale et de l'école élémentaire des Hauts-Champs. Elle officie régulièrement au service lors de repas, de vins d'honneur ou de thés dansants.

- **Mme Christelle TONTI** : a été recrutée le 1^{er} janvier 1993 et, à ce jour, elle est adjoint technique principal 2^{ème} classe à la cuisine centrale. En charge de la production de l'équipe froid, elle participe à la production de 2 000 repas livrés dans les cantines, crèche, hôpital ou self du lycée. En 2013, en l'absence du responsable, elle a participé au maintien du bon fonctionnement de la cuisine par son implication et sa détermination.

DÉPART À LA RETRAITE

- **M. Patrick GERMAIN** : après de nombreuses années effectuées dans le secteur privé, notamment en tant que responsable d'usine, Monsieur GERMAIN s'est investi dans le secteur social. Il a été directeur de l'ABEC pendant plusieurs années avant d'être recruté le 15 septembre 2005 en qualité d'éducateur socio-éducatif au CCAS de Carentan. Au sein du Centre Communal d'Action Sociale, il occupait les fonctions de référent RSA. Dans le cadre de ses fonctions, Monsieur GERMAIN a su écouter, aider, conseiller, orienter l'ensemble des usagers qu'il devait suivre. Il a su nouer une véritable relation de confiance avec chacun d'entre eux, et lors de son départ, de nombreuses personnes nous ont fait part de leur satisfaction d'avoir pu être suivies par M. GERMAIN. Il était également un interlocuteur indispensable pour la mairie dans ses relations avec Pôle emploi, la mission locale, les services sociaux du Conseil général... Depuis le 1^{er} avril 2014, il a fait valoir ses droits à la retraite. Il reste cependant très impliqué dans la vie locale associative notamment au sein de l'ABEC ou de l'association Coup de Pouce. Père de deux enfants, la retraite lui permet aujourd'hui de partager de nombreux moments avec ses trois petits-enfants, et de profiter de longues balades aux côtés de son épouse.



COMITÉ SENIORS Voyage

Cette année, ce sont 153 seniors qui ont participé au voyage annuel qui les emmenait à l'Auberge du Bunehou, à Saint-Germain-le-Gaillard. Sur le parcours aller, une étape gourmande à la biscuiterie de Sortosville-en-Beaumont permet à tout un chacun de s'approvisionner.



Le menu « cochon », spécialité de l'auberge, a régalé les participants enjoués par l'animation de musiciens chanteurs.

La route du retour ramenait nos aînés par Barneville-Carteret pour un bain de soleil au cap de Carteret.

Et c'est vers 18h15 que tous retrouvaient Carentan, déjà curieux de la destination 2015.

Nicole LEGASTELOIS,
Adjointe, animatrice du Comité consultatif seniors

LES AUTRES ACTIONS DU COMITÉ CONSULTATIF SENIORS

Goûter d'automne : le dimanche 12 octobre, le goûter d'automne rassemblera nos aînés pour un après-midi récréatif.

Le jeudi 18 décembre, nous rassemblerons les personnes seules pour le traditionnel **réveillon**.

Dimanche 8 mars 2015, nous fêterons **les grands-parents** comme chaque année autour d'un goûter précédé d'une pièce de théâtre.

En plus de ces 4 manifestations annuelles, le Comité consultatif seniors assure :

- **Le transport en ville :** rappelons que les minibus de la Ville sont à votre disposition pour vous transporter en centre-ville et vers les 3 grandes surfaces les :

Lundis de 10h à 12h (pour seniors) ;

Mardis de 14h à 16h30 (pour tout public) ;

Jeudis de 14h à 16h30 (pour seniors) ;

Vendredis de 10h à 12h (pour seniors).

Sur demande en mairie la veille ou, en cas d'urgence, au plus tard 1h avant le départ du véhicule.

- **Les cours informatique :** à partir de novembre, les cours informatique reprendront pour initiation ou perfectionnement.

- **Le repas mensuel :** chaque mois, de septembre à juin, un repas (au prix de 8,20 €) est concocté pour toute personne de 65 ans et plus, au restaurant scolaire de la rue Sivard de Beaulieu.

- **Le courrier administratif :** nos aînés ayant des difficultés pour une correspondance avec l'administration peuvent s'adresser en mairie où une aide leur sera apportée.

Mme LEGASTELOIS, adjointe reçoit en mairie un lundi sur deux ou sur rendez-vous.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15 avril 2014

Installation de M. Vincent DUBOURG :
M. LHONNEUR, Maire, fait part au Conseil municipal de la démission de M. Pascal GUILBERT. M. DUBOURG, est immédiatement installé.

Mise en place des Comités consultatifs et Commissions municipales

Désignation des délégués ou représentants de la commune dans les différentes instances

Désignation d'un correspondant Défense.

Proposition pour la constitution de la Commission communale des impôts.

Voir page 14

Délégation du Conseil municipal au Maire

M. LHONNEUR indique qu'en application des articles 1.2122-22 et 1.21226-23 du code général des Collectivités territoriales, le Conseil municipal peut lui déléguer un certain nombre d'attributions, les décisions prises dans ce cas étant soumises aux mêmes règles que les délibérations du conseil municipal auquel il doit rendre compte.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal lui délègue donc un certain nombre d'attributions.

Débat d'orientation budgétaire 2014

Il ressort du débat de la nécessité de contenir les dépenses en raison de la baisse significative des dotations de l'Etat, en particulier celles figurant dans l'enveloppe normée. A noter également une actualisation des bases des taxes ménages inférieure à l'inflation cette année (0,9 %) et la nécessité donc de maintenir les taux.

En outre, le niveau du budget sera diminué pour tenir compte de la baisse des charges du fait des transferts de compétences à la Communauté de Communes.

Réunion du 2 juillet 2014

Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Ces modifications portent sur l'article 6 « compétences facultatives » à savoir

C1- tourisme

C2 Action sociale

C3 Gendarmeries

Modifications des statuts de l'Isthme du Cotentin

Modification de l'article 11 relatif au siège social qui est transféré 8, place Jean-Baptiste Bertin à Saint-Jores.

Cession par le Département à la Commune d'un délaissé de voie

Ce délaissé de voie départementale non affecté depuis

le rond-point des « Palmiers » a permis d'ériger le monument dédié au colonel COLE et à ses hommes de la 101^{ème} Airborne. Le Conseil général accepte que cette cession soit consentie à titre gracieux, la Commune supportant les frais de bornage et d'acte.

Avenant à la convention du groupement de commandes pour la zone mixte

Par délibération en date du 26 septembre 2013, un groupement de commande a été constitué pour la conception et l'aménagement d'une zone de mixité urbaine entre la commune et la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin. Modification de la convention :

1 : L'article 2 « Constitution du groupement de commande » est modifié comme suit :

Le groupement est constitué des collectivités publiques suivantes : la commune de Carentan, La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin »

2 : l'article 5 « Dépenses communes afférentes à la préparation des marchés de travaux » est modifié comme suit « Les dépenses afférentes aux appels d'offres, à la mission de maîtrise d'œuvre... seront réglées au prorata suivant : la commune 50 %, la Communauté de Communes 50 % »

Suppression de la régie de recettes et d'avances « jeunesse »

Suite au transfert de la compétence jeunesse à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, le Conseil municipal décide la suppression de ladite régie.

Délégation de la gestion du compte de soutien CNC à l'exploitant pour l'acquisition de la caisse de billetterie

Après délibération, le Conseil municipal autorise le maire à signer la délégation de la gestion du compte de soutien au profit du délégataire uniquement pour ce qui concerne le montant de l'acquisition (9 018 € HT) de la caisse de billetterie susvisé.

Cinéma- rapport annuel 2013

M. AVENEL a rencontré le gérant de la SARL CINEODE pour faire le point sur l'exploitation du cinéma. Le nombre d'entrées correspond sensiblement à celui prévu lors de la souscription du contrat de délégation de service public. La tendance de fréquentation reflète celle constatée au niveau national. M. AVENEL indique que des pistes d'amélioration seront explorées.

Tarif repas du self des lycéens

La compétence restauration scolaire des écoles primaires ayant été transférée à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, seul le restaurant du lycée reste compétence de la Ville.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, a voté les tarifs suivants applicables à la rentrée 2014 :

Lycéens : 4,20 €

Stagiaires-Professeurs-ESAT-Pers : 5,30 €

Personnes âgées : 8,20 €



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Restauration des lycéens - Mise en place d'un forfait 3 repas /semaine.

Pour apporter de la souplesse au service de restauration du lycée et pour répondre aux attentes des lycéens et de leurs parents, le Conseil municipal a décidé d'instituer un forfait de trois repas en plus du forfait classique de quatre repas.

Adhésion de la commune au Parc des marais.

Sur le rapport de M. LHONNEUR, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin à la place de la Communauté de Communes.

Conséquences de la baisse des dotations de l'Etat - Motion

M. LHONNEUR donne connaissance de la lettre adressée par l'Association des maires de France concernant la réduction des dotations de l'Etat.

Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil municipal adopte la motion de soutien à l'action de l'AMF.

Mesures relatives à la gestion des sites Natura 2000 - Motion

M. LHONNEUR indique que pour la protection des habitats et de la faune, des mesures sont envisagées dans le cadre du Document d'Objectifs des sites « Natura 2000 Baie de Seine Occidentale et récifs du Cap-Lévi à la Pointe de la Saire ». La mesure 3 impacte l'association de sauvegarde du patrimoine de l'île du large de Saint-Marcouf et la mesure 5 relative à la création de zones « cœur » du site en baie des Veys va inévitablement avoir des conséquences sur l'activité économique du port de Carentan. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de soutenir les arguments évoqués et demande aux représentants de l'Etat de revoir les mesures prévues. La motion sera transmise aux parlementaires des départements Manche et Calvados ainsi qu'aux Maires des communes concernées.

Préemption SAFER- Ferme d'Auverville

Dans le cadre de la veille foncière, la Commune pourrait se rendre acquéreur d'un ensemble immobilier (terres d'environ 17 ha + maison et bâtiments agricoles) sis au lieu-dit « Auverville ». Cette mise en réserve pourrait bénéficier à un agriculteur qui exploite des parcelles à proximité et il y aurait lieu de rechercher un acquéreur pour ce qui concerne le bâti. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord sur cette proposition et mandate le maire pour intervenir dans le cadre des discussions à venir.

Informations sur les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée.

Mme FOSSARD donne les informations sur la mise en place des rythmes scolaires. Elle rappelle que les activités seront gratuites et non obligatoires. Le projet permet l'intervention des mêmes agents sur les deux groupes scolaires.

Informations réglementaires : attribution de marchés passés en procédure adaptée (MAPA)

M. LHONNEUR indique que suite à une consultation en procédure adaptée, il a conclu un marché de travaux avec le groupement SAUR-GTM pour un montant de 369 040,00 € HT pour la construction d'un bassin de sécurité à la station communale de traitement des eaux usées.

LES TRANSFERTS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous le savez et avez pu le constater, certains services gérés il y a encore quelques mois par la Ville sont désormais de la compétence de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Il s'agit :

- du service enfance – jeunesse : la crèche, le centre de loisirs (A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement), la Maison des Jeunes, le P.I.J. (Point Information Jeunesse), le R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles ayant été transféré dès 2013) ;
- de l'école de musique qui est désormais communautaire et qui travaille en relation avec celles de Picauville et de Saint-Hilaire-Petitville ;
- de la culture : les spectacles Villes en Scène, même s'ils se dérouleront souvent au théâtre de Carentan, sont organisés entre le Conseil général de la Manche et la Communauté de Communes ;
- du transport et de la restauration scolaires.
- La bibliothèque passera elle aussi de compétence communautaire à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le service rendu est identique, et dans certains cas, la prestation est même plus large. Il en est ainsi notamment du centre de loisirs puisqu'un enfant carentanais peut s'inscrire au centre de Sainte-Mère-Eglise et qu'un adolescent carentanais peut profiter des animations du Mille-Club de Chef-du-Pont.

En cas de doute ou pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes au 02.33.71.90.90.

Jean-Pierre LHONNEUR,
Maire et Président de la Communauté de Communes



FÊTE DE L'EAU 2014



LA 3^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE L'EAU s'est déroulée le week-end des 9 et 10 août, sur le port. La randonnée a ouvert la première journée et sous un beau soleil les visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations autour et sur l'eau (concours de dessin, structures gonflables, jeux en bois, promenade en *Dreknor* ou dragon boat,

baptême d'optimiste et canoë-kayak...). Le soir, les restaurateurs des alentours du port ont proposé un menu « moules-frites » avant le concert des « Jolis Mômes », artistes du Nord-Cotentin, et le feu d'artifice. Le club de canoë-kayak a enchanté le public venu nombreux lors de la descente du canal aux flambeaux.

Le dimanche matin, nous avons dû composer avec deux éléments non prévus au programme : vent tempétueux et pluie. Ces conditions météorologiques nous ont contraints d'annuler les activités nautiques. Malgré tout, plusieurs équipes de valeureux concurrents ont participé à la « course des porteurs d'eau ».

Dans l'après-midi, le public ayant bravé le mauvais temps a pu admirer le travail des chiens « terre-neuve » et l'animation des bulles géantes, le tout en musique avec « la Clef des chants ».

Maryse LE GOFF,
Adjointe, Animatrice du Comité consultatif culture

FÊTE DES NORMANDS ET FÊTE DE LA GASTRONOMIE 2014

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014



De nombreuses personnes se sont déplacées pour visiter le camp viking, monter à bord du DREKNOR et profiter des différentes animations et stands.



Le chef Emmanuel MARIE a d'abord cuisiné au jardin solidaire avant de rejoindre, en fin de journée, la Fête des Normands.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2014

Le Forum des associations s'est déroulé le samedi 6 septembre et a connu un véritable succès. 53 associations étaient représentées, démontrant le dynamisme associatif de notre ville. Chacun peut ainsi trouver une activité sportive ou de loisirs. Il faut bien évidemment saluer le travail fantastique réalisé par l'ensemble des bénévoles des différentes associations. Ils donnent, sans compter, beaucoup de leur temps afin que chacun puisse s'épanouir dans son activité. Nous tenons également à remercier les services techniques de la Ville pour la mise en place des différents stands.

Le Comité culture,
le Comité sport,
le Comité animation.

LES BONS RÉFLEXES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE À la poubelle, les crottes de chiens, c'est plus malin !

Qu'il est doux et agréable de déambuler le nez au vent dans les rues de notre ville et sur la promenade du port quand, tout à coup, SPLASH ! votre pied gauche rencontre une crotte de chien ! Pour quelques-uns, cela porte bonheur, mais pour la grande majorité, il n'y a rien d'agréable ! La Ville a installé des espaces Toutounet dans différents lieux afin de mettre à votre disposition des sacs pour ramasser les déjections canines. Pensez à vous munir d'un sac plastique lorsque vous sortez votre compagnon à quatre pattes. Par votre geste, la population, les visiteurs et les services techniques de notre ville vous en sauront gré. Votre porte-monnaie vous remerciera également : vous éviterez de payer une amende ! La responsabilité des propriétaires peut également être engagée en cas d'accident.

Comité vie quotidienne



Tribune libre

Selon l'article L. 2121-27-1 du code général des Collectivités territoriales

Majorité municipale

J.-P. Lhonneur, A.-F. Fossard, J. Lemaître, N. Legastelois, X. Grawitz, F. Alexandre, C. Suarez, M. Le Goff, J. Miclot, P. Thomine, S. Lesné, N. Lepelletier, R. Avisse, F. Buiron, J.-P. Dienis, M.-J. Le Danois, M. Lahougue, E. Françoise, X. Pareau, A. Mazoyer, R. Martin, B. Regnault, M. Perier, V. Leconte, V. Avenel.

Cela fait maintenant plus de six mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Les électeurs de Carentan ont accordé 70 % des voix à la liste menée par Jean-Pierre LHONNEUR. Nous nous réjouissons bien évidemment de ce résultat et vous en remercions. La nouvelle majorité est composée de personnes ayant une forte expérience de la vie municipale mais également de nouveaux membres, très investis dans la vie locale. Avec l'ensemble des élus, de la majorité et de l'opposition, nous sommes au travail pour le bien-être et le mieux-vivre des habitants.

Notre pays traverse une crise sans précédent et nous sommes conscients des difficultés des uns et des autres. Nous ne devons pas baisser les bras mais au contraire nous retrousser les manches et affronter les défis pour que notre ville soit dynamique, attractive. Notre élection à une large majorité ne nous autorise pas à nous reposer sur cet acquis. Nous avons des devoirs envers vous, habitants de Carentan : répondre à vos attentes, tenir nos engagements. Cette volonté nous anime au quotidien ! Tout ne se fera pas en un jour : nous devons avoir une gestion saine et rigoureuse, adaptée au contexte économique actuel. Soyons unis, solidaires, à l'écoute des autres et laissons de côté la morosité et le repli sur nous-mêmes ! Œuvrons ensemble, avec optimisme, pour l'avenir de Carentan et de son territoire !

Les élus de la majorité

Opposition municipale

I. Basneville, H. Houel, N. Levastre, V. Dubourg

La majorité municipale a gagné haut la main les élections municipales de mars dernier (70/30). Ils ont manifestement été meilleurs et plus convaincants que nous. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

D'après le philosophe NIETZSCHE « *tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort* ». Nous sommes groggy. Non seulement nous n'avons pas gagné, mais en plus, de 7 élus nous passons à 4. Groggy assurément, mais heureusement, nous sommes toujours vivants. Alors même si la défaite est lourde, nous continuerons à suivre les dossiers, à participer à la vie municipale et à amener si nécessaire notre touche et nos observations. Nous avons six ans pour repenser un projet et construire une liste qui sauront, nous l'espérons, susciter votre intérêt.

Depuis le 1^{er} janvier, notre Communauté de Communes s'est agrandie. La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, c'est 47 communes et un peu plus de 23 000 habitants. La commune de Carentan compte 12 élus sur 71. C'est un beau et grand territoire plein de promesses que nous avons commencé à construire.

En ce début de mandat, permettez-nous encore une citation ; celle-ci est de l'écrivain ALAIN : « *Il y a l'avenir qui se fait et l'avenir qu'on fait.* » C'est là le cœur, nous semble-t-il, de l'engagement politique (à tous niveaux) : vouloir avec d'autres penser et bâtir un avenir collectif source d'espérance pour chacun d'entre nous.

Les élus de l'opposition municipale



POUR LA PETITE HISTOIRE

Les écoles carentanaises depuis le XVII^{ème} siècle

Alors que petits et grands ont repris le chemin de l'école, nous reproduisons le tableau des différentes écoles de la ville et des lieux où elles étaient établies à partir des recherches faites dans les années 70 par René LETENNEUR, historien carentanais.



ÉCOLES DE GARÇONS

En 1637, il y avait Quai-aux-Vins une école dite des « Enfants de la Psalette », probablement limitée à l'instruction musicale et liturgique.

En 1745, on relève une école « de charité » à l'hospice, et une école « des frères YON », rue du Grand-Valnoble, de 1773 aux environs de 1820.

L'école primaire de M. MARCOUT fonctionna dans une maison particulière vers 1820. Elle fut transformée en « école d'enseignement mutuel » en 1818, dans l'immeuble de l'ancien couvent rue Holgate (l'actuelle mairie), puis transférée dans les locaux de l'ancien bailliage, place Royale (actuelle place de la République) de 1845 à 1858.

Un collège communal fonctionna à partir de 1858 dans l'immeuble de l'ancien couvent avec transfert de l'enseignement mutuel revenu à l'enseignement simultané.

Une école d'enseignement secondaire est en activité vers 1810, rue Saint-Germain, jusqu'aux environs de 1830.

En 1834, l'école primaire de la rue du Grand-Valnoble rejoint l'ancien couvent de la rue Holgate en 1861.

En 1842, une école primaire dite « institution Barbier » reçoit ses élèves rue du Grand-Valnoble avant d'être transférée place de l'Eglise, dans l'hôtel Chanvalon (l'actuel presbytère), de 1850 à 1861, année de sa transformation en collège d'enseignement secondaire.

Le collège d'enseignement secondaire est ouvert à partir de 1861, par transfert de « l'Institution Barbier » dans l'immeuble de la rue Holgate (l'ancien Couvent).

Toujours rue Holgate, en 1892, succède au collège d'enseignement secondaire une école primaire supérieure professionnelle, elle-même transformée en « collège d'enseignement général » en 1961. Le collège d'enseignement secondaire mixte fonctionnera à partir de 1966, place DESPLANQUES-DUMESNIL et rue LEPELLETIER, après transfert des CEG garçons et filles ; l'école primaire sera, quant à elle, maintenue rue Holgate.

Parallèlement ont fonctionné deux écoles privées, depuis 1883 :

L'institution Saint-Joseph, rue des Prés (actuelle rue Séblin) de 1883 à 1903 et de 1905 à 1906 et l'école Saint-Léon, rue des Prés, de 1910 à 1919. Puis à nouveau l'école Saint-Joseph de 1919 à sa fusion avec l'école Notre-Dame dans les années 80.



ÉCOLES DE FILLES

En 1635, les religieuses du couvent de la rue des Prêtres ouvrent une école aux jeunes filles qui sera transférée en 1652 rue Holgate dans le couvent des sœurs de la congrégation Notre-Dame dont la construction est en partie achevée. L'école fermera en 1792, lors de la Révolution.

De 1816 à 1900, l'école de « La Providence » fonctionne place du Quai-aux-vins (actuelle rue Sivard -de-Beaulieu).

L'école Notre-Dame, rue des Prêtres, accueille les jeunes filles de 1821 à 1906, l'école « Sainte-Marie » rue Saint-Germain de 1906 à 1919, puis à nouveau « l'institution Notre-Dame » de 1919 aux années 1980.

En 1900, l'école de « La Providence » est transformée en école publique. Par ailleurs, en 1909, un cours complémentaire de jeunes filles est ouvert (sur deux ans), rue Sivard de Beaulieu (dans l'immeuble qui fut détruit pour faire place à l'actuel lycée). L'école est transformée en collège d'enseignement général en 1963, puis en collège d'enseignement secondaire mixte en 1966, et transféré dans un nouvel immeuble construit place DESPANQUES-DUMESNIL. L'école primaire mixte est transférée Square Hervé-MANGON (actuelle mairie) la même année.

Par Louis REGNAULT



ÉTAT CIVIL - 2^{ème} semestre 2013

Naissances

Le 02.07.13 Léopold BRUNEAU	Le 18.10.13 Jahyan PAILLIER
Le 05.07.13 Yoann MADRON	Le 18.10.13 Jules DORAPHE
Le 26.07.13 Lisy NAIRAT	Le 20.10.13 Dgino WESS
Le 02.08.13 Raïssa SENOVILLE	Le 21.10.13 Medhi BENNOUR
Le 26.08.13 Fanny GROULT	Le 24.10.13 Jovany CLEMENT
Le 02.09.13 Paco CARMONT	Le 08.11.13 Clara MARGUERIE
Le 06.09.13 Tyméo LAHAYE	Le 17.11.13 Franck QUONIAM
Le 14.09.13 Louéna DEVRESE	Le 20.11.13 Dany PRESTOT
Le 21.09.13 Lucas LEMAIRE	Le 04.12.13 Liam PAUL
Le 25.09.13 Cloé LELARGE	Le 06.12.13 Titouan PURENNE
Le 26.09.13 Marley ESNEE	Le 07.12.13 Téa CONSTANT
Le 26.09.13 Yanis ROBBE	Le 09.12.13 Chloé BOISSON
Le 01.10.13 Tiago FINEL	Le 13.12.13 Nathan LEGENDRE
Le 10.10.13 Jade MARIE	Le 31.12.13 Esmée HELEINE
Le 14.10.13 Nathan LE COUVEY	Le 31.12.13 Janis HELEINE

Mariages

Le 13.07.13 Mélanie HAMEL, ambulancière, et Didier BERGOGNION, technicien de maintenance
 Le 13.07.13 Sabrina PUYRAVEAU, mère au foyer, et Cyril MARY, intérimaire
 Le 20.07.13 Marcelle ANQUETIL, assistante maternelle, et Christophe LOZAHIC, monteur de faux plafonds
 Le 27.07.13 Annabelle MARAIS, auxiliaire de puériculture, et Guillaume JACQUET, architecte
 Le 03.08.13 Ludivine CHAUVOIS, psychologue, et Mickaël MONTIGNY, éducateur sportif
 Le 10.08.13 Emmanuelle MENANT, sans profession, et Julien LECLERC, maçon
 Le 17.08.13 Marine VAUTIER, sans profession, et Jonathan ROUSSEL, câbleur
 Le 17.08.13 Elise NEEL, agent de police ferroviaire, et Jean-Louis LEDOUX, gendarme
 Le 24.08.13 Rebecca FILY, palefrenier soigneur, et Remy SEVESTRE, lad jockey
 Le 28.09.13 Céline MARIE, éducatrice de jeunes enfants, et Julien BOUQUEREL, conseiller Pôle emploi.

Décès

Le 01.07.13 Fernand HEBERT	Le 20.10.13 Alain LEROY
Le 23.07.13 Marc LEPAGE	Le 26.10.13 Thérèse LOHIER veuve ALEXANDRE
Le 30.07.13 Thérèse ALATERRE veuve DORLEANS	Le 28.10.13 Maximilienne BERTHELOT veuve LETANNEUR
Le 31.07.13 Paul VAN DEN DRIESSCHE	Le 28.10.13 Marcel GORGET
Le 04.08.13 Nathalie BIASCH	Le 02.11.13 Valentin PRUNIER
Le 06.08.13 Simone LEPIC veuve PAUGAM	Le 08.11.13 Thérèse ROBILLARD veuve DUVAL
Le 07.08.13 Jean-Paul BARBOT	Le 09.11.13 Daniel LEMIERE
Le 10.08.13 Madeleine LEROUX veuve PITON	Le 11.11.13 Claude LEPREVOST
Le 10.08.13 Francis BROVIN	Le 11.11.13 Renée FERREY épouse LOZIER
Le 15.08.13 Jeanne DROUET veuve MADELEINE	Le 13.11.13 Michel GIMBEL
Le 25.08.13 Pierre LECLERE	Le 14.11.13 Paulette BROHIER veuve PHILIPPE
Le 25.08.13 Jeanne COLIGNEAUX épouse PIMOND	Le 14.11.13 Geneviève OSMONT veuve CORBINEAU
Le 02.09.13 Brigitte LEVALLOIS	Le 15.11.13 Jacky LEGENDRE
Le 07.09.13 Isabelle JOHANNEAU	Le 19.11.13 Jacqueline FOURNIER
Le 15.09.13 Suzanne LECLAIRE veuve GERBAUT	Le 24.11.13 Auguste BLAIZOT
Le 19.09.13 Louis MARTINE	Le 01.12.13 Bernard DESMEULES
Le 21.09.13 Lucien FOUQUET	Le 03.12.13 Gabrielle GAIO veuve BUSCHMANN
Le 25.09.13 Micheline HEBERT épouse MADELEINE	Le 08.12.13 Olivier LE BRUMAN
Le 26.09.13 Françoise CHARDINNE épouse CHEMIN	Le 12.12.13 Pierre FERREY
Le 01.10.13 Bernard VARLET	Le 21.12.13 Geneviève DELAPIERRE veuve MAHIEU
Le 07.10.13 Raoul DUCLOUE	Le 27.12.13 Lucie DOUESNARD veuve DEMAUTIS
Le 12.10.13 Madeleine FOLLIOUOT veuve NICOLLE	Le 28.12.13 Marie SADOT
Le 13.10.13 Marie BIRETTE	Le 30.12.13 Marie AUTIN veuve LOQUET
Le 16.10.13 Yvonne LEPIGEON veuve DESHAYES	



ÉTAT CIVIL - 1^{er} semestre 2014

Naissances

Le 01.01.14 Olivia LAMY
 Le 05.01.14 Lisy LANCRE
 Le 06.01.14 Axel SIMON
 Le 23.01.14 Matias DUBOSCO
 Le 03.02.14 Maëlane ROUXEL
 Le 12.02.14 Yahel SAÏDANI
 Le 17.02.14 Cylvian HAREL
 Le 25.02.14 Célia KALWODA
 Le 27.02.14 Térance NOUROUMBY
 Le 17.03.14 Malcolm VERMEERSCH
 Le 20.03.14 Zoé HAMEL
 Le 22.03.14 Maxence INFRAY
 Le 25.03.14 Arthur POISSON
 Le 01.04.14 Nina LEROI
 Le 01.04.14 Lindsay DOYEN COLLARD
 Le 02.04.14 Kylie WESS JEAN
 Le 05.04.14 Emelyne LEMAIRE
 Le 11.04.14 Nathan ROPTIN
 Le 18.04.14 Lucille THOMAS
 Le 04.05.14 Jacques FILLOL
 Le 13.05.14 Maëlynn DELACOTTE
 Le 23.05.14 Nolan LEMONNIER LELANCHON
 Le 23.05.14 Eloi ANGER
 Le 23.05.14 Kylian LESAGE
 Le 26.05.14 Noa VARIN
 Le 28.05.14 Louane HEBERT
 Le 08.06.14 Andrew COLLAERT
 Le 12.06.14 Alicia VOISIN
 Le 17.06.14 Scotty ASSELINNE
 Le 24.06.14 Mia LAVAGNINI

Mariages

Le 03.05.14 Odile JOURDAN, secrétaire médico-sociale, et Philippe MOUCHEL, magasinier
 Le 03.05.14 Vanessa GESBERT, secrétaire médicale, et Matthieu LEBARBENCHON, conseiller financier
 Le 10.05.14 Lauranne DADURE, équipière polyvalente, et Aimeric MORIZOT, manager
 Le 21.06.14 Mélina FOSSE, chauffeur-livreur, et Nicolas ROPTIN, coordinateur des systèmes de sécurité incendie

Décès

Le 05.01.14 Eugénie PINEL veuve AUTTRET
 Le 10.01.14 André HEBERT
 Le 14.01.14 Louis BISSON
 Le 15.01.14 Yvette BRIARD veuve MENANT
 Le 15.01.14 Bernard AUBERT
 Le 16.01.14 Andrée TOULORGE veuve GLEVER
 Le 23.01.14 Albert VIEL
 Le 23.01.14 Marie-Louise VALLEE veuve CORBIN
 Le 01.02.14 Raymond GOHIER
 Le 03.02.14 Paul LEGASTELOIS
 Le 03.02.14 Liliane ROBERT
 Le 03.02.14 Claude KOPKA
 Le 07.02.14 Marie LAURENT veuve DESCHAMPS
 Le 10.02.14 Danielle MARTINET veuve DEBEAUPTE
 Le 15.02.14 Thierry LENOUVEL
 Le 18.02.14 Philippe LECOMPTE
 Le 20.02.14 Suzanne VOISIN veuve NAUDIN
 Le 20.02.14 Marie-Madeleine LOZOUET épouse REGNAULT
 Le 22.02.14 Yvette DUPONT veuve POUSSIER
 Le 22.02.14 Jacques BEAUREPAIRE
 Le 08.03.14 Thérèse MESNIL veuve BARBEY
 Le 11.03.14 Gaston GUEGAN
 Le 15.03.14 Michel BENHAMOU
 Le 18.03.14 Gérard PLENIER
 Le 18.03.14 Jacques LELOUTRE
 Le 23.03.14 Philippe JACQUETTE
 Le 27.03.14 Maria LELONG veuve GOUESMEL
 Le 27.03.14 Emile DEBERT
 Le 07.04.14 Daniel CHATELAIN
 Le 09.04.14 Corinne LE MAUX
 Le 19.04.14 Auguste OHEIX
 Le 27.04.14 Jeanne GROUALLE veuve VENGEON
 Le 27.04.14 Thérèse FAUDEMÉR
 Le 29.04.14 Eugène BARBEY
 Le 08.05.14 Brigitte MACE épouse SURET
 Le 12.05.14 Julienne LHOTELLIER veuve LEGUILLOIS
 Le 12.05.14 Marcel ANNE
 Le 14.05.14 Madeleine AUVRAY épouse GUEGAN
 Le 15.05.14 Roger TRAVERT
 Le 23.05.14 Renée LEBOURGEOIS veuve AVENEL
 Le 26.05.14 Thérèse RENOARD veuve BERTIN
 Le 28.05.14 Paul HIRARD
 Le 29.05.14 Paulette DRIEU veuve COUPEY
 Le 29.05.14 Rolland SAÏDANI
 Le 31.05.14 Jean ROUCHAUD
 Le 03.06.14 Jacqueline DESBORDES épouse LECROERE
 Le 09.06.14 Marie LANGEARD veuve LEBREUILLY
 Le 22.06.14 Evelyne MAUBRAY
 Le 27.06.14 Maurice FOUQUET





PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE 2014

Bourse aux jouets et puériculture • samedi 1^{er} novembre • gymnase du Haut-Dick • association « Ass mat et ribambelles »

Tarzan Boy - Spectacle Villes en Scène • jeudi 6 novembre • théâtre • à 20h30

Cérémonie officielle de l'armistice de 1918 • mardi 11 novembre

Thé dansant - Philippe RENAULT • jeudi 20 novembre • salle des fêtes • à 14h

Concert Sainte-Cécile • dimanche 23 novembre • théâtre

Blues d'écoliers - Spectacle Jeunesses musicales de France (pour les scolaires) • vendredi 28 novembre • théâtre • à 10h et à 14h

DÉCEMBRE 2014

Téléthon • vendredi 5 et samedi 6 décembre

Marché de Noël • du vendredi 5 au lundi 8 décembre

Concert UNISSON • vendredi 12 décembre • gymnase Jean TRUFFAUT • à 20h30

Quinzaine commerciale de Noël • du samedi 13 au mercredi 31 décembre • union des commerçants, artisans et industriels

Corrida de Noël • dimanche 14 décembre • dans les rues de Carentan

L'Eléandre - Spectacle de rue • dimanche 14 décembre • centre-ville • union des commerçants, artisans et industriels

Exposition « Peintres en Cotentin » • vendredi 19 au mardi 30 décembre • de 14h à 18h • gymnase du Haut-Dick

Repas des personnes isolées • jeudi 18 décembre

Arrivée du Père Noël • samedi 21 décembre • rues de Carentan • union des commerçants, artisans et industriels

JANVIER 2015

Thé dansant - Didier GILBERT • jeudi 29 janvier • salle des fêtes • à 14h

FÉVRIER 2015

Thé dansant - Stéphane FAUNY • jeudi 26 février • salle des fêtes • à 14h

MARS 2015

Box Office - Spectacle Jeunesses musicales de France (pour les scolaires) • vendredi 6 mars • théâtre • à 10h et à 14h

Graeme ALLWRIGHT - Spectacle Villes en Scène • mardi 24 mars • théâtre • à 20h30

AVRIL 2015

Festival des marais • du mardi 7 au samedi 11 avril • théâtre

Thé dansant - Didier GILBERT • jeudi 30 avril • salle des fêtes • à 14h



CARENTAN.info – Novembre 2014

Ville de Carentan
Boulevard de Verdun
50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.42.74.00 / Fax : 02.33.42.74.29

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45
et le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45

www.ville-carentan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR
Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD
Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : J.-P. LHONNEUR, A.-F. FOSSARD, A. HASLEY, L. REGNAULT, S. LESNE, A.-S. FOSSARD, F. ALEXANDRE, C. BESNIER,
N. BARRERE, A. LECOUTURIER, N. LEGASTELOIS, M. LE GOFF, H. HOUEL, S. LAJOYE.
Photos : Studio DEBEAUPTE, A. HASLEY, S. LESNE, Fotolia, Collection personnelle L. SAINT, N. LEGASTELOIS, Manche Festivités, Office de Tourisme de
la Baie du Cotentin, V. VEIGNE, L. REGNAULT, J.-P. ANNE, C.A.P.A. Normandie.

Imprimeur : LE REVEREND Valognes

